10 e Traversée de Paris estivale en véhicules d'époque

Dimanche 20 juillet 2025 de 7 h 30 à 17 h 00

Inscrivez-vous vite!

Le nombre de véhicules est limité à 650 autos, 150 motos et les vélos sont sans limitation. Vous partirez du Parvis sud du Château de Vincennes et vous traverserez la capitale pour terminer sur la terrasse de l'observatoire de MEUDON.

Pour tout renseignement:

Thierry BRIET au 06 33 80 31 91 ou thierry.briet@vea.paris





Adresse			
Code postalV			
Email			
	Adhérent : OUI N°		
J'accepte de prendre un jou J'accepte de prendre un pas		•	COURS OUI NON OUI NON OUI
VÉHICULE Mis en circulation avant le 1er janv	vier 1996 ou exceptionn	nel sur demande et après acco	ord.
Marque	Modèle		Année
N° d'immatriculation	Cie d'as	surance	Police n°
FRAIS D'INSCRIPTIO	N		
FRAIS D'INSCRIPTIO Auto adhérent VeA (par ve		30 € =€	Je choisis de régler :
☐ Auto adhérent VeA (par ve☐ Auto non adhérent VeA (p	éhicule) par véhicule)	45 € =€	Je choisis de régler :
☐ Auto adhérent VeA (par ve☐ Auto non adhérent VeA (p☐ Tracteur adhérent VeA (pa	éhicule) par véhicule) ar véhicule)	45 € = € 30 € = €	par chèque
☐ Auto adhérent VeA (par ve☐ Auto non adhérent VeA (p☐ Tracteur adhérent VeA (pa☐ Tracteur non adhérent VeA	éhicule) par véhicule) ar véhicule) A (par véhicule)	45 € = € 30 € = € 45 € = €	
☐ Auto adhérent VeA (par ve☐ Auto non adhérent VeA (p☐ Tracteur adhérent VeA (p☐ Tracteur non adhérent VeA☐ Moto/Vélomoteur adhére	éhicule) par véhicule) ar véhicule) A (par véhicule) ent	45 € = € 30 € = € 45 € = €	par chèque (à l'ordre de Vincennes en Anciennes).
Auto adhérent VeA (par ve Auto non adhérent VeA (p Tracteur adhérent VeA (pa Tracteur non adhérent Vez Moto/Vélomoteur adhére Moto/Vélomoteur non adh	éhicule) par véhicule) ar véhicule) A (par véhicule) ent	45 € = € 30 € = € 45 € = € 10 € = €	par chèque (à l'ordre de Vincennes
Auto adhérent VeA (par vea Auto non adhérent VeA (par vea I Tracteur adhérent VeA (par I Tracteur non adhérent Vea I Moto/Vélomoteur adhére I Moto/Vélomoteur non adh	éhicule) par véhicule) par véhicule) A (par véhicule) ent érent	45 € = € 30 € = € 45 € = € 10 € = € 15 € = €	par chèque (à l'ordre de Vincennes en Anciennes). par virement
Auto adhérent VeA (par vea Auto non adhérent VeA (par Tracteur adhérent VeA (par Tracteur non adhérent Vea Moto/Vélomoteur adhére Moto/Vélomoteur non adh	éhicule) par véhicule) ar véhicule) A (par véhicule) ent érent	45 € = € 30 € = € 45 € = € 10 € = € 15 € = € x 10 € = €	par chèque (à l'ordre de Vincennes en Anciennes). par virement (voir coordonnées encadré gris, au verso).
Auto adhérent VeA (par vea Auto non adhérent VeA (par vea I Tracteur adhérent VeA (par I Tracteur non adhérent Vea I Moto/Vélomoteur adhére I Moto/Vélomoteur non adh	éhicule) par véhicule) ar véhicule) A (par véhicule) ent érent 	45 € = € 30 € = € 45 € = € 10 € = € 15 € = € x 10 € = €	par chèque (à l'ordre de Vincennes en Anciennes). par virement (voir coordonnées

Clôture des inscriptions le 15 juillet 2025 (Voir instructions au dos).

10 Paris estivale en véhicules d'époque

Dimanche 20 juillet 2025 de 7 h 30 à 17 h 00



Vous souhaitez participer :

- Il est impératif de s'inscrire avant le 15 juillet 2025 (cachet de la poste faisant foi), pour des raisons de sécurité et d'organisation.
- La Traversée de Paris est réservée aux véhicules de plus de 30 ans.
- Aucun accès sans inscription préalable ne sera possible au départ le jour de la Traversée, ni à l'arrivée.
- Une plaque officielle et un livre de route de la Traversée de Paris estivale vous seront remis au départ.
- Tenue blanche souhaitée, ou en harmonie avec votre véhicule.

POUR S'INSCRIRE

Le plus facile pour notre gestion est l'inscription sur notre site internet :

www.vincennesenanciennes.com, via l'application Weezevent (paiement sécurisé).

Inscription sur le bulletin papier, complétez le bulletin et adressez-le :

- Par mail à thierry.briet@vea.paris
 et réglez votre participation par virement ou PayPal.
- Par courrier avec votre règlement par chèque à :
 Thierry Briet, 5 rue Charles Fourrier, 77500 Chelles.

 Ne rien envoyer à l'adresse du siège social de l'association.

Coordonnées bancaires

CCM CHELLES

IBAN: FR76 1027 8064 3500 0210 3230 103

BIC: CMCIFR2A

PayPal: inscription@vincennesenanciennes.com

CONFIRMATION

Vous recevrez vos BILLETS:

- Par mail dans les 2 heures, suivant votre inscription sur le site (pensez à regarder dans vos courriers indésirables).
- Si vous avez opté pour l'envoi postal ou mail à Thierry BRIET, vous recevrez vos billets dans les 4 à 5 jours.

Dans tous les cas si ces délais sont plus longs, n'hésitez pas à le contacter, au **06 33 80 31 91** ou **thierry.briet@vea.paris**

DÉPARTS

AUTOS / TRACTEURS / MOTOS / VÉLOS :

Distribution des plaques et livres de route sur le parvis de château de Vincennes à partir de **7 h 30 jusqu'à 9 h 30**.

AUTOBUS ANCIENS: Départ à 8 h 00 du parvis du château de Vincennes (coté Parc Floral).

TERRASSE DE L'OBSERVATOIRE À MEUDON : Ouverture à 11 h 30.

Cet événement fait l'objet d'une déclaration auprès des Services de Police et des Autorités Administratives.

En cas d'annulation par ces autorités, Vincennes en Anciennes remboursera les frais d'inscription qui lui auront été versés ou vous pourrez demander le transfert de votre inscription sur la prochaine édition, mais sa responsabilité sera limitée à ce remboursement.

En remplissant ce document, je certifie sur l'honneur que le permis de conduire, l'attestation d'assurance, le contrôle technique sont valides le jour de la manifestation et j'autorise l'organisateur à publier toute interview filmée ou reportage photos.